



Gétigné

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Loire-Atlantique

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal se réunira à la mairie (salle du conseil)

Le jeudi 6 juillet 2023 à 19h

Affiché le 30/06/2023

ORDRE DU JOUR

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 9 juin 2023
2. Délégations du Conseil municipal au maire

FINANCES – RESSOURCES HUMAINES

3. Subventions complémentaires 2023 aux associations : chorale et jumelage
4. Modifications de la liste des emplois communaux

ENFANCE, JEUNESSE, AFFAIRES SCOLAIRES

5. Modification de la charte du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

PATRIMOINE, AMÉNAGEMENT ET URBANISME

6. Vente d'une partie de voie communale du Douet attenante aux parcelles AY 83, 84 et AP 284
7. Acquisition pour régularisation du boulevard Alatri et alignement de la voie communale du Douet
8. Régularisation d'une partie de voie communale n°12 dite de l'Angebaudière attenante aux parcelles AR 71 et 72

ANIMATION LOCALE, VIE ASSOCIATIVE

9. Résiliation de la convention pour le gîte de Terbin, désaffectation et classement dans le domaine privé

INTERCOMMUNALITÉ

10. Présentation des actions de mobilités

DIVERS

11. Bons naissances (1^{er} semestre 2023)

INFORMATIONS DIVERSES

